

Livret d'accueil



# Bénévole

au Centre Socioculturel Rives de Loire

C'est avec plaisir que le Centre Socioculturel vous accueille en tant que bénévole. Ce livret d'accueil vous informe sur l'organisation de notre association et sur le fonctionnement du bénévolat au sein de notre structure.



**Centre Socioculturel Rives de Loire**  
20 rue JFA Chenouard - Drain - 49530 ORÉE-D'ANJOU  
02 40 98 26 76 - [accueil@rivesdeloire.fr](mailto:accueil@rivesdeloire.fr)

Nous vous accueillons : du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h et jusqu'à 19h le mardi hors vacances scolaires



## LE CENTRE SOCIOCULTUREL : C'EST QUOI ?

Imaginons un train représentant notre association créée en octobre 2002. Il a pour rail l'**éducation populaire, la dignité humaine, la solidarité et la démocratie** qui forment nos valeurs et notre projet social : créer du lien et animer la vie locale.

Nous intervenons sur les 9 communes déléguées qui composent **Orée-d'Anjou**. La locomotive est représentée par le **Conseil d'Administration** qui dirige le fonctionnement du Centre Socioculturel avec l'appui de **commissions**.

Des **salariés** sont présents pour l'organisation des activités (animateurs, conseillers, chargés d'accueil, secrétaire, comptable, directeur).

Les services du Centre, ici des wagons, sont :

Relais assistants maternels, Jeunesse, Emploi + de 26 ans, Animation pour tous, Famille, Environnement, Culture, SOS Transport, Maison de services au public, soutien à la vie associative.

Les **habitants** sont le moteur de notre train. Des acteurs se mobilisent (administrateurs, bénévoles, salariés et partenaires) pour contribuer au développement social local du territoire.

**Prendre sa vie en main, échanger, participer, décider** : nous favorisons la **participation des habitants** dans l'organisation du Centre en soutenant les initiatives locales.

Ainsi, il est possible de monter dans notre train, qui se déplace de gare en gare (représentant les différentes activités) et d'en descendre lorsque vous le souhaitez.

**Le Centre Socioculturel avance avec vous, rejoignez-nous !**

## QU'EST-CE QU'UN BÉNÉVOLE AU CENTRE SOCIOCULTUREL ?

C'est une **personne qui s'engage pour mener une action en direction d'autrui sur son temps libre**. Son investissement est librement consenti et s'exerce à partir de ses envies, capacités dans une perspective de contribution au projet porté par le Centre Socioculturel (en terme de valeurs comme de missions).

## À QUOI LE BÉNÉVOLE S'ENGAGE ?

• **Décider ensemble**,  
en concertation avec les personnes qui composent l'activité ou le service (bénévoles, salariés du Centre)

• **Respecter**  
les personnes, le principe de confidentialité, les lieux et le matériel dans le cadre des activités selon les valeurs du Centre

• **Être ouvert d'esprit**,  
bienveillant, tolérant et faire preuve d'écoute

• **Prévenir**  
la personne référente de l'activité ou du service en cas d'indisponibilité

Pour le bon fonctionnement de l'association, les bénévoles doivent prendre connaissance du **règlement intérieur** du Centre Socioculturel. Le bénévole pourra à tout moment arrêter son engagement, en respectant dans la mesure du possible un délai de prévenance raisonnable.

## MISSIONS DU BÉNÉVOLE : QUE PEUT-ON FAIRE AU CENTRE SOCIOCULTUREL ?

### « Coup de main »

Aide logistique ou humaine sur une ou plusieurs actions, sans avoir à participer à la construction de l'action.

Fréquence ponctuelle

### Animateur d'un atelier

Transmission d'un savoir-faire ou savoir : faire vivre des idées et partager sa créativité.

Selon les disponibilités

### Membre d'une commission

Apporter ses idées, leur donner du sens : gérer et organiser les actions avec les salariés, réfléchir sur des thématiques en échangeant les points de vue avec les autres membres de la commission.

Rencontres régulières

### Gestion du Centre

Participation au Conseil d'Administration : partager et porter le projet de l'association en tenant compte des propositions des commissions et des orientations définies à l'Assemblée Générale.

Rencontres régulières



# EN RECONNAISSANCE DE VOTRE ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

## Accompagnement des bénévoles

Accueil par des salariés et des bénévoles déjà impliqués.

## Temps conviviaux

Proposés au cours de l'année afin de vous informer sur les activités et services du Centre (exemple : pot des bénévoles). Vous serez conviés à l'**Assemblée Générale**.

## Formation

Lorsque l'objet vient servir la mission pour laquelle le bénévole est mandaté, une demande peut être faite au Conseil d'Administration. Le Centre peut aussi vous en proposer.

## Utilisation des véhicules

Les bénévoles peuvent utiliser les véhicules du Centre Socioculturel dans le cadre de leurs missions s'ils sont libres d'utilisation.

## Remboursement de frais de déplacement

Remboursement des frais engagés dans le cadre de missions dûment mandatées, sur justificatifs et d'après les barèmes de la convention collective (seulement après accord du Centre Socioculturel).

## Dégrèvement fiscal

Possibilité de déduire fiscalement les déplacements : reçu fiscal fourni par le Centre Socioculturel.

## Repas et boissons

En fonction des activités, les repas et boissons seront organisés au préalable.

